

La carte collectivité enfant «COLENFANT»

Cette carte s'adresse aux **groupes d'enfants accompagnés d'un médiateur** qui s'inscrivent dans un cycle d'accueil à la bibliothèque.

Elle est sous la responsabilité de l'institution dont dépendent l'accompagnateur et les enfants (établissements scolaires du premier ou secondaire, crèches, IMP, centres de loisirs, hôpital de jour, etc.). Elle est gérée par cet accompagnateur qui doit la présenter à chaque visite.

Comment vous inscrire ?

Remplissez le formulaire d'inscription et présentez les pièces justificatives suivantes :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de votre activité professionnelle ou à défaut un certificat signé du directeur de l'établissement.

La **carte collectivité COLENFANT** est gratuite et valable un an.

Que pouvez vous emprunter ?

La **carte collectivité COLENFANT** permet d'emprunter **des documents choisis par les enfants, dans la limite de 35**, à l'exception des DVD (soumis à la loi sur les droits de prêt). L'écoute des CD est destinée à un usage individuel.

Ces emprunts d'une durée de **5 semaines** sont **renouvelables une fois**.

Responsabilité

Tout document perdu ou détérioré devra être racheté ou remboursé par l'établissement. Les retards font l'objet de rappels.

Autres abonnements

La carte collectivité COLENFANT est compatible avec la carte professionnelle (PRO).

Les cartes spécifiques (COLENFANT, COLADULTE, PRO) sont compatibles avec votre carte d'inscription individuelle.

Carte collectivité enfant «COLENFANT»

Bibliothèque d'inscription :

Numéro d'inscription :

Date d'inscription :

Collectivité

Nom de la collectivité :

Nom et prénom du directeur :

Adresse collectivité :

Téléphone collectivité :

Type de public :

Médiateur

Inscription personnelle : oui / non

Si oui, numéro d'inscription :

Nom et prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone personnel :

Courriel :

Je soussigné(e),....., le directeur de l'établissement, au titre de l'inscription de (nom du médiateur), souhaitant emprunter des documents, à l'exception des DVD*, à la Bibliothèque Municipale de Toulouse, m'engage au nom de ma collectivité à respecter le règlement en vigueur et à remplacer les ouvrages détériorés ou perdus.

Date :

Signature et tampon de l'établissement (obligatoire) :

* réservé au prêt individuel, droits acquis pour la seule utilisation privée dans le cercle de la famille (vidéos). L'écoute des CD est destinée à un usage individuel.